



# BULLETIN OFFICIEL

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
RECHERCHE ET INNOVATION

Bulletin officiel n° 17 du 26 avril 2018

## SOMMAIRE

---

### Enseignement supérieur et recherche

---

#### École nationale des chartes

Nombre et répartition des postes mis aux concours d'entrée - année 2018  
arrêté du 16-4-2018 (NOR : ESRH1800069A)

### Mouvement du personnel

---

#### Fin de fonctions

Directeur du Cnous  
décret du 9-4-2018 - J.O. du 11-4-2018 (NOR : ESRH1808202D)

#### Nomination

Institut universitaire de France  
arrêté du 6-4-2018 (NOR : ESRS1800063A)

#### Nomination

Directeur général des services de l'université de Bordeaux (groupe supérieur)  
arrêté du 9-4-2018 (NOR : ESRH1800064A)

### Informations générales

---

#### Vacance de fonctions

Directeur de l'École européenne de chimie, polymères et matériaux  
avis (NOR : ESRS1800062V)

## Enseignement supérieur et recherche

---

### École nationale des chartes

#### Nombre et répartition des postes mis aux concours d'entrée - année 2018

NOR : ESRH1800069A

arrêté du 16-4-2018

MESRI - DGESIP/DGRI A1-3

Par arrêté de la ministre de la Culture, du ministre de l'Action et des Comptes publics et de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 16 avril 2018, le nombre de postes mis aux concours d'entrée à l'École nationale des chartes en 2018 est fixé à 20.

La répartition des postes entre les deux concours et entre les deux sections pour le concours d'entrée en première année est fixée ainsi qu'il suit :

**Concours d'entrée en première année : 19 postes :**

- Section A : 12 postes ;
- Section B : 7 postes.

**Concours d'entrée en deuxième année : 1 poste.**

Les postes non pourvus à l'un des concours peuvent être reportés sur l'autre concours, sur proposition du président du jury.

Les lauréats peuvent être nommés fonctionnaires stagiaires dans la limite de ces 20 postes.

## Mouvement du personnel

---

### Fin de fonctions

#### Directeur du Cnous

NOR : ESRH1808202D

décret du 9-4-2018 - J.O. du 11-4-2018

MESRI - DGRH E1-2

Par décret du président de la République en date du 9 avril 2018, il est mis fin aux fonctions de Monsieur Emmanuel Giannesini, dans l'emploi de directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires à compter du 1er avril 2018. Marie Message, directrice générale déléguée du Centre national des œuvres universitaires et scolaires est chargée d'exercer par intérim les fonctions de président du Centre national des œuvres universitaires et scolaires, à compter du 1er avril 2018.

## Mouvement du personnel

---

### Nomination

#### Institut universitaire de France

NOR : ESRS1800063A  
arrêté du 6-4-2018  
MESRI - DGESIP/DGRI A

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 6 avril 2018, sont nommés membres juniors de l'Institut universitaire de France à compter du 1er octobre 2018, pour une durée de cinq ans, les enseignants-chercheurs dont les noms suivent :

Karine Abiven, maître de conférences à Sorbonne Université,  
Élie Aidekon, maître de conférences à Sorbonne Université,  
Muriel Andreani, maître de conférences à l'université Lyon I,  
Liliana Delia Arnaud-Cormos, maître de conférences à l'université de Limoges,  
Manuela Valeria Banica, professeure à Sorbonne Université,  
Karine Beauchard, professeure à l'École normale supérieure de Rennes,  
Charlot Nedjma Bendiab, maître de conférences à l'université Grenoble Alpes,  
Moussa Benhamed, maître de conférences à l'université Paris XI,  
Simone Bertoli, professeur à l'université de Clermont Auvergne,  
Anne Bory, maître de conférences à l'université de Lille,  
Renaud Bourles, maître de conférences à l'École Centrale de Marseille,  
Gery Casiez, professeur à l'université de Lille,  
Ismael Castillo, professeur à Sorbonne Université,  
Lin Chen, maître de conférences à l'université Paris XI,  
Saïoa Cobo, maître de conférences à l'université Grenoble Alpes,  
Albane Cogne (Épouse Di Bella), maître de conférences à l'université de Tours,  
Grégoire Danger, maître de conférences à Aix-Marseille Université,  
Jean Daou, professeur à l'université de Mulhouse,  
Alexandra Dardenay, maître de conférences à l'université Toulouse II,  
Maxime Decout, maître de conférences à l'université de Lille,  
Mathieu Durand, maître de conférences à l'université du Mans,  
Mohamad El Haj, maître de conférences à l'université de Lille,  
Stéphane Frioux, maître de conférences à l'université Lyon II,  
Sébastien Gadat, professeur à l'université Toulouse I,  
Aurore Gaillet, professeure à l'université Toulouse I,  
Arnaud Gautier, maître de conférences à l'École normale supérieure de Paris,  
Quentin Glorieux, maître de conférences à Sorbonne Université,  
Vincent Godard, maître de conférences à Aix-Marseille Université,  
Delphine Grynberg, maître de conférences à l'université de Lille,  
Pierre Guillard, maître de conférences à Sorbonne Université,  
Éva Guillorel, maître de conférences à l'université de Caen,  
Mathieu Hauchecorne, maître de conférences à l'université Paris VIII,  
Bruno Héryn, maître de conférences à l'Institut national des langues et civilisations orientales,  
Andreas Höring, professeur à l'université de Nice,  
Sébastien Huet, maître de conférences à l'université Rennes I,

Sylvain Joubaud, maître de conférences à l'École normale supérieure de Lyon,  
Anne Hélène Klinger-Dollé, maître de conférences à l'université Toulouse II,  
Julie Koenig, maître de conférences à Aix-Marseille Université,  
Pierrick Labbe, maître de conférences à l'université de Montpellier,  
Alice Le Gall, maître de conférences à l'université de Versailles Saint-Quentin,  
Cécile Lepère, maître de conférences à l'université de Clermont Auvergne,  
Fabien Lombard, maître de conférences à Sorbonne Université,  
Julien Longhi, professeur à l'université de Cergy-Pontoise,  
Maud Marchal, maître de conférences à l'Institut national des sciences appliquées de Rennes,  
Julien Marche, professeur à Sorbonne Université,  
Vincent Martin, maître de conférences à l'université de Clermont Auvergne,  
Hourya Molino-Machetto, maître de conférences à l'université Toulouse II,  
Jérôme Moreaux, maître de conférences à l'université de Montpellier,  
Julien Mozziconacci, maître de conférences à Sorbonne Université,  
Sophie Orange, maître de conférences à l'université de Nantes,  
Sylvain Pattieu, maître de conférences à l'université Paris VIII,  
Maud Pérez-Simon, maître de conférences à l'université de Paris III,  
Marcela Perrone-Bertolotti, maître de conférences à l'université Grenoble Alpes,  
Jordi Pia-Comella, maître de conférences à l'université Paris III,  
Amélie Piton, maître de conférences à l'université de Strasbourg,  
Damien Quémener, maître de conférences à l'université de Montpellier,  
Luis Miguel Rodrigues, professeur à l'université Rennes I,  
Audrey Sabbagh, maître de conférences à l'université Paris V,  
Laetitia Sansonetti, maître de conférences à l'université de Paris X,  
Sylvain Schmitz, maître de conférences à l'École normale supérieure de Cachan,  
Marie Semon, maître de conférences à l'École normale supérieure de Lyon,  
Marta Severo, maître de conférences à l'université Paris X,  
Damien Stehlé, professeur à l'École normale supérieure de Lyon,  
Franck Sueur, professeur à l'université de Bordeaux,  
Marco Tarzia, maître de conférences à Sorbonne Université,  
Todor Tsankov, maître de conférences à l'université de Paris VII,  
Pierre Verlot, maître de conférences à l'université Lyon I,  
Alexandre Vincent, maître de conférences à l'université de Poitiers,  
Hélène Vu Thanh, maître de conférences à l'université de Bretagne-Sud,  
Lionel Zevounou Adekunlé, maître de conférences à l'université Paris X.

Sont nommés membres seniors de l'Institut universitaire de France à compter du 1er octobre 2018, pour une durée de cinq ans, les enseignants-chercheurs dont les noms suivent :

Carlo Adamo, professeur à l'École nationale supérieure de Chimie Paris,  
Cyrille Aslanov, professeur à Aix-Marseille Université,  
Mohamed Naceur Belgacem, professeur à l'Institut polytechnique de Grenoble,  
Alberto Bramati, professeur à Sorbonne Université,  
Véronique Buat, professeure à Aix-Marseille Université,  
Nicolas Burq, professeur à l'université Paris XI,  
Yacine Chitour, professeur à l'université Paris XI,  
Patrizia D'Ettorre, professeure à l'université Paris XIII,  
Arnaud Debussche, professeur à l'École normale supérieure de Rennes,  
Jean-Jacques Delannoy, professeur à l'université de Chambéry,  
Stéphane Dufoix, professeur à l'université Paris X,  
Anne Duprat, professeure à l'université d'Amiens,  
Monsieur Jacky Even, professeur à l'Institut national des sciences appliquées de Rennes,  
Madame Valérie Fromentin, professeure à l'université Bordeaux III,

Sébastien Galtier, professeur à l'université Paris XI,  
Karsten Haupt, professeur à l'université de technologie de Compiègne,  
Monsieur Michel Hehn, professeur à l'université de Lorraine,  
Madame Danièle James-Raoul, professeure à l'université Bordeaux III,  
Delia Kesner, professeure à l'université Paris VII,  
François Langot, professeur à l'université du Mans,  
Patrice Le Calvez, professeur à Sorbonne Université,  
Élodie Lecuppre, professeure à l'université de Lille,  
Vincent Lepetit, professeur à l'université de Bordeaux,  
Régis Malet, professeur à l'université de Bordeaux,  
Isabelle Martin-Verstraete, professeure à l'université Paris VII,  
Yves Mely, professeur à l'université de Strasbourg,  
Philippe Minard, professeur à l'université Paris VIII,  
Nicolas Moes, professeur à l'École Centrale de Nantes,  
Jean-Marc Moura, professeur à l'université Paris X,  
Horatia Muir Watt, professeure à l'Institut d'études politiques de Paris,  
Yves Porter, professeur à Aix-Marseille Université,  
Olivia Reinaud, professeure à l'université Paris V,  
Tanguy Rouxel, professeur à l'université Rennes I,  
Julien Royet, professeur à Aix-Marseille Université,  
Uwe Schlattner, professeur à l'université Grenoble Alpes,  
Alexandre Simionovici, professeur à l'université Grenoble Alpes,  
Monsieur Joël Swendsen, directeur d'études à l'École pratique des hautes études de Paris,  
Monsieur Dominique Viart, professeur à l'université Paris X.

Sont reconduits en qualité de membre senior de l'Institut universitaire de France à compter du 1er octobre 2018, pour une seconde période de cinq ans, les enseignants-chercheurs dont les noms suivent :

Jean-Paul Borg, professeur à Aix-Marseille Université,  
Sandra Laugier, professeure à l'université Paris I.

Les enseignants-chercheurs nommés à l'Institut universitaire de France sont placés en position de délégation. Ils continuent à exercer leur activité dans leur établissement d'appartenance et sont déchargés des deux tiers de leur service d'enseignement.

## Mouvement du personnel

---

### Nomination

#### Directeur général des services de l'université de Bordeaux (groupe supérieur)

NOR : ESRH1800064A

arrêté du 9-4-2018

MESRI - DGRH E1-2

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 9 avril 2018, Vincent Moreau, administrateur civil hors classe, est nommé dans l'emploi de directeur général des services (DGS) de l'université de Bordeaux (groupe supérieur), pour une première période de quatre ans, du 1er mai 2018 au 30 avril 2022.

## Informations générales

---

### Vacance de fonctions

#### Directeur de l'École européenne de chimie, polymères et matériaux

NOR : ESRS1800062V

avis

MESRI - DGESIP A1-5

Les fonctions de directeur de l'École européenne de chimie, polymères et matériaux (EECPM), école interne à l'université de Strasbourg, sont déclarées vacantes au 1er janvier 2019.

Conformément aux dispositions de l'article L. 713-9 du Code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Le directeur est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du conseil de l'école. Son mandat est de cinq ans renouvelable une fois.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae et une déclaration d'intention, devront être transmis dans un délai de trois semaines (date de la poste faisant foi) à compter de la parution du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation, à monsieur le président de l'université de Strasbourg - Institut Le Bel - 4 rue Blaise Pascal - CS 90032 - 67081 Strasbourg Cedex.

Les candidates et candidats devront adresser une copie de leur dossier au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - Sous-direction des formations et de l'insertion professionnelle - Département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé - 1 rue Descartes - 75231 Paris Cedex 05.